

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2006

Séance du 17 février 2006

CG 06/1^{ère}/VII-02

**FONDS DEPARTEMENTAL
D'INTERVENTION TOURISTIQUE**

Depuis 1982, notre politique de développement touristique a été orientée vers la création d'hébergements et de produits touristiques de qualité.

LA POLITIQUE DEPARTEMENTALE

Nos lignes d'actions concernent principalement :

• **L'hébergement rural avec :**

- la création et la modernisation de **meublés de tourisme** ruraux, privés ou communaux, et de **gîtes d'étapes** sur les sentiers de randonnée,
- la création de **chambres d'hôtes** privées en complément de tables d'hôtes, et de chambres Clévacances,
- la création de **villages de vacances pavillonnaires** avec équipements de loisirs par des communes ou des groupements de communes,
- la création, l'extension ou la modernisation de **campings** communaux classés,
- enfin, l'aide à la **petite hôtellerie rurale**.

• **L'hébergement de caractère :**

Depuis 1994 une nouvelle politique, menée conjointement avec le Conseil Régional, liée à la sauvegarde et valorisation du patrimoine rural de caractère à usage locatif touristique, a été mise en place.

De plus, s'agissant d'une politique qui vise avant tout à promouvoir une certaine qualité des hébergements, le Conseil Régional et les huit Conseils Généraux de Midi-Pyrénées ont souhaité créer une offre de qualité et ont décidé :

- l'élaboration d'un catalogue spécifique "Chambres d'hôtes de caractère en Midi-Pyrénées" avec, en Tarn-et-Garonne, 7 structures,
- un catalogue "Locations et gîtes de caractère" comprenant 34 structures en Tarn-et-Garonne dont trois Clévacances.

- **Les activités de loisirs :**

Concernant la création et l'entretien des sentiers de randonnées, la poursuite des Contrats de Pays permet encore d'envisager la création de nouveaux sentiers de Petites Randonnées.

En 2005, c'est notamment le secteur de la Communauté de Communes des Deux Rives qui a initié ce type de démarche, et actuellement on peut dire que l'ensemble du département est couvert en sentiers de petites randonnées.

BILAN D'ACTIVITE RELATIF A L'ANNEE 2005

1 – BILAN D ACTIVITE

A - L'OFFRE TOURISTIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE D'HÉBERGEMENT

☆ Dans l'hôtellerie

▣ l'hôtellerie classée

En 2005, le Tarn-et-Garonne possédait **47 hôtels classés** pour une capacité de **2 175 lits**.

La répartition par catégorie est la suivante :

- 8 établissements classés 3*
- 30 établissements classés 2*
- 3 établissements classés 1*
- 6 établissements sans étoile

▣ l'hôtellerie non homologuée

L'hôtellerie non homologuée comptait **28 hôtels** en 2005 pour un total de **622 lits**.

🕒 Dans l'hôtellerie de plein air

Le parc des campings classés pour 2005 est de **43 terrains** au lieu de 39 en 2004, pour une capacité d'accueil de **7 002** places.

Dans les meublés de tourisme

Labellisés Clévacances

Il existe **208** logements labellisés Clévacances en 2005, dont **2** classés “Art de Vivre” :

- 135 meublés privés
- 75 meublés communaux ou associatifs

Labellisés Gîtes de France

Il existe **234** logements labellisés Gîtes de France en 2005 dont 28 classés “Art de Vivre”:

- 204 gîtes privés
- 29 gîtes communaux

Dans les chambres d’hôtes

Labellisées Clévacances

Les Chambres d’hôtes labellisées Clévacances sont au nombre de **29** en 2005 dans 12 établissements dont 4 “Art de Vivre”.

Labellisées Gîtes de France

Les chambres d’hôtes labellisées Gîtes de France sont au nombre de **168** en 2005 dans 55 établissements dont 22 “Art de Vivre”.

Autres hébergements

Les hébergements divers (centres de vacances, points d’accueil jeunes, gîtes d’étapes et de séjours, camping à la ferme et autres) offrent **2 085 places** en 2005.

Au total, le nombre de places offertes dans le département en hébergement marchand est de **14 733** en 2005 contre 14 204 en 2004, soit une hausse de 3,7 % de la capacité d’accueil.

🕒 La politique des Hébergements de Caractère

Initiée en 1994, la nouvelle politique menée conjointement par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées et le Conseil Général de Tarn-et-Garonne permettant la création des hébergements de caractère rencontre un vif succès dans la mesure où le patrimoine bâti en Tarn-et-Garonne est de qualité.

Après quelques années, cette offre commence à produire des locations, ce qui permet notamment l'allongement des périodes de location hors saison.

S'agissant de maisons très typiques, les hébergements réalisés sont de bonne qualité : le Tarn-et-Garonne est le département le plus producteur d'hébergements dans ce domaine en Midi-Pyrénées. Ainsi de 1994 à 2005, **56 dossiers** ont bénéficié de l'aide régionale dont 31 gîtes ou meublés ruraux, 2 gîtes communaux (Gasques et Monteils) et 23 chambres d'hôtes.

Les aides régionales acquises à ce jour s'élèvent à **1 848 423 €**

B - LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DU DÉPARTEMENT

☆ Dans les hébergements

🏨 L'hôtellerie homologuée

Durant les neuf premiers mois de l'année 2005, l'enquête de l'INSEE indique un nombre de nuitées en hausse de + 4 % .

Classement Hôtel	Nuitées du 01/01 au 30/09/05
sans étoile	43 278
1 étoile	4 783
2 étoiles	130 277
3 étoiles	41 389
TOTAL	219 927

En 2005, un projet d'hôtellerie 4 étoiles a été déposé sur la ville de Montauban : il est présenté par Monsieur DELMOTTE qui envisage la création de 75 chambres dans l'ancien séminaire, quai de Verdun.

Les travaux sont en cours pour une ouverture prévue à la fin du premier semestre 2006. Ce dossier fera l'objet d'un examen dans le cadre du Contrat d'Agglomération au titre de notre politique "bonification d'intérêts".

▣ L'hôtellerie de plein air

Durant les cinq mois de la saison touristique 2005, le taux d'occupation dans les campings est en hausse, d'après les résultats provisoires transmis par l'INSEE.

Le nombre de nuitées s'élève à **203 008**, ce qui représente une hausse de + **19,6 %** par rapport à la même période de 2004.

Classement camping	Nuitées du 01/05 au 30/09/05
1 et 2 étoiles	86 735
3 et 4 étoiles	116 213
TOTAL	203 008

▣ les chambres d'hôtes labellisées Gîtes de France

Durant l'année 2004, les chambres d'hôtes labellisées Gîtes de France, comptabilisent 33 600 nuitées.

Le taux d'occupation annuel est de 28 % (44 % de mai à septembre) et atteint 60 % en août.

Les chambres d'hôtes 3 et 4 épis sont plus fréquentées que celles classées 1 et 2 épis.

Les chiffres définitifs de fréquentation pour l'année 2005 seront connus prochainement.

▣ les meublés labellisés Gîtes de France

← en service de réservation

Les chiffres de fréquentation des meublés labellisés Gîtes de France seront connus au début de l'année 2006.

← en location directe

Le Relais des Gîtes de France, aidé par l'observatoire départemental du tourisme, a mis en place pour l'année 2005 une nouvelle méthode pour la mesure de la fréquentation des gîtes de France hors centrale de réservation.

Les résultats seront disponibles au début de l'année 2006.

les meublés labellisés Clévacances

L'Association Régionale Clévacances se charge de recueillir et de traiter les statistiques de la saison touristique (avril à novembre). Les chiffres seront disponibles durant le premier trimestre 2006.

Dans les sites et monuments

les musées

De janvier à octobre 2005, la fréquentation totale des musées est en forte baisse (- 40 %) par rapport à celle de la même période de 2004, la raison essentielle étant la fréquentation moindre du Musée Ingres qui n'a pas bénéficié d'une exposition de grande renommée comme en 2004 (exposition PICASSO).

plus de 20 000 visiteurs

- Musée Ingres de Montauban 29 689 visiteurs

de 5 000 à 20 000 visiteurs

- Musée de Moissac 6 121 visiteurs

- Conservatoire de la Ruralité de Donzac 6 184 visiteurs

de 1 500 à 5 000 visiteurs

- Musée Calbet de Grisolles 1 509 visiteurs

- Musée du Terroir de Montauban 2 172 visiteurs

- Musée du Vieil Auvillar 2 317 visiteurs

- Musée d'Histoire Naturelle de Montauban 5 092 visiteurs

moins de 1 500 visiteurs

- Musée du Vieux Saint-Antonin 958 visiteurs

- Musée de St-Nicolas de la Grave 1 263 visiteurs

55 305 visiteurs

les châteaux

La fréquentation des châteaux est identique à 2004.

plus de 15 000 visiteurs

- Château de Bruniquel 20 113 visiteurs

de 4 000 à 6 000 visiteurs

- Château de Gramont 5 530 visiteurs

de 1 000 à 4 000 visiteurs

- Château de Cas à Espinas 1 762 visiteurs

moins de 1 000 visiteurs

- Château de Brassac 800 visiteurs

- Château de Bioule 144 visiteurs

28 349 visiteurs

les autres sites

La fréquentation est identique à l'an passé.

plus de 60 000 visiteurs

- Cloître de l'Abbatiale de Moissac 63 179 visiteurs

de 6 000 à 15 000 visiteurs

- Abbaye de Beaulieu à Ginals 10 326 visiteurs

- Le Petit Paris à Vaissac 12 876 visiteurs

moins de 6 000 visiteurs

- Abbaye de Belleperche à Cordes
Tolosannes 5 065 visiteurs

- Grotte du Bosc à Saint-Antonin 4 600 visiteurs

- Maison Payrol à Bruniquel 3 068 visiteurs

99 114 visiteurs

les piscines

La fréquentation des piscines est en hausse de 3,6 % par rapport à 2004, malgré la fermeture de la piscine de Beaumont de Lomagne pour cause de travaux.

plus de 30 000 entrées

- Piscine municipale de Montauban 37 260 entrées

de 10 000 à 30 000 entrées

- Piscine du Faillal à Montpezat-de-Quercy 11 903 entrées

de 5 000 à 10 000 entrées

- Piscine municipale de Caussade 5 500 entrées

- Piscine municipale de Saint-Antonin 5 865 entrées

- Piscine de la Base Départementale à St-Nicolas
de la Grave 5 991 entrées

- Piscine municipale de Moissac 6 192 entrées

- Piscine municipale de Négrepelisse 7 244 entrées

- Piscine municipale de Valence d' Agen 8 300 entrées

moins de 5 000 entrées

- Piscine municipale de Castelsarrasin 4 784 entrées

- Piscine du lac de Beaumont de Lomagne fermé

93 031 entrées

les bases de loisirs

La fréquentation des bases de loisirs est en baisse de 5,4 % par rapport à 2004.

de 20 000 à 26 000 entrées

- Lacs de Monclar-de-Quercy 20 259 entrées

- Base de loisirs de Saint-Sardos 21 417 entrées

- Plan d'eau des Chênes de Montaigu-de-Quercy 23 520 entrées

de 10 000 à 20 000 entrées

- Vallée des loisirs de Lafrançaise 17 396 entrées

moins de 10 000 entrées

- Lac de Parisot	5 699 entrées
- Lac de Beaumont de Lomagne	7 148 entrées
- Lac de Molières	7 500 entrées
	<hr/>
	102 939 entrées

🕒 Des produits touristiques à thème

Le Comité Départemental du Tourisme développe de plus en plus de séjours sur les thèmes de l'art, l'artisanat, le sport, les festivals, la gastronomie ou encore la randonnée. En 2005 les séjours proposés étaient au nombre de 27 et ont représenté 11 % du volume d'affaires de Loisirs Accueil (10,1 % en 2004).

C – LA COMMERCIALISATION

☆ L'origine des touristes

📖 La clientèle française

L'origine de la clientèle 2005 du service départemental de réservation Loisirs-Accueil est un bon indicateur de la fréquentation du département. Elle a été essentiellement française (89,2 %) et se décompose de la manière suivante :

- Ile de France (27,2 %),
- Midi-Pyrénées (20,9 %),
- Ouest (13,9 %),
- Nord (11,5 %),
- Centre-Poitou (5,1 %)
- Aquitaine (5,1 %)
- Rhône Alpes (4,2 %)
- Provence Alpes Côte d'Azur (3,7 %)
- Autres régions (8,4 %)

La clientèle étrangère

La part de la clientèle étrangère du service Loisirs-Accueil passe de 11,8 % à 10,9 % et se décompose comme suit :

<ul style="list-style-type: none">• Pays-Bas (46,7 %)• Belgique (28,7 %)• Grande-Bretagne (10,6 %)• Espagne (4,5 %)• Canada (2,6 %)	<ul style="list-style-type: none">• Autres Europe (4,2 %)• Autres hors Europe (2,8 %)
---	--

🕒 Répartition des ventes du service Loisirs-Accueil par filière

Pour un volume d'affaires légèrement inférieur à celui de 2004 (- 3,2 %) la répartition est la suivante :

- Meublés de tourisme Gîtes de France	63,5 %
- Meublés de tourisme Clévacances	17,9 %
- Autres hébergements (chambres d'hôtes, hôtels, campings)	5,8 %
- Séjours à thème	11%
- Séjours de groupes	1,8%

🕒 La réservation

L'impact du centre d'appel régional, géré par Midi-Pyrénées Vacances Loisirs se confirme ; il continue à fournir environ 27 % des demandes de réservations du service Loisirs-Accueil Tarn-et-Garonne.

La part des ventes en ligne par internet progresse pour atteindre 14,3 % des réservations (11,1 % en 2004).

6,4 % des séjours ont eu lieu au premier trimestre, 20,9 % au second, 57,4 % en juillet et août, 15,3 % de septembre à la fin de l'année.

65,2 % des séjours ont eu une durée de 7 nuits au moins (7,9 % une ou deux nuits), 24 % de 8 à 14 nuits et 10,8 % de 15 nuits ou plus.

II - BILAN FINANCIER

Le montant global des aides départementales à la réalisation de projets touristiques relevant du Fonds Départemental d'Intervention Touristique, au titre de l'exercice 2005, s'est élevé à **309 491 €** (468 514 € en 2004). Ces aides sont venues abonder celles provenant des fonds européens et de la Région et comprennent (détail des opérations en annexe) :

← en matière d'hébergement

- la création ou la modernisation de gîtes ruraux privés et de meublés Clévacances pour un montant de subventions départementales de **49 469 €**
- **47 021 €** au titre de la création et de la modernisation d'hébergements communaux,
- **21 873 €** au titre de la modernisation de la petite hôtellerie rurale,
- **152 350 €** au titre de l'aménagement des campings communaux classés ;

← en matière de loisirs

- **25 442 €** consacrés aux financements d'équipements de loisirs liés à l'eau,
- **13 336 €** consacrés à la valorisation des sentiers de petite randonnée.

PROPOSITIONS BUDGETAIRES POUR 2006

LES AIDES A L'INVESTISSEMENT

C'est sur la base des besoins exprimés, notamment sur les projets émanant des divers contrats de pays, que les propositions budgétaires pour 2006 vous sont faites.

A - LES HEBERGEMENTS

1 - Création et modernisation des gîtes (Article **2041452** - Sous-fonction **94**)

Il s'agit de continuer à développer nos capacités d'hébergements en matière de gîtes communaux.

De 1985 à 2005, seize communes (*Auvillar, Cayriech, Loze, Montain, Puylaroque, Saint-Sardos, Gasques, Parisot, Monclar, Lavit, Beaumont, Lauzerte, Monteils, Piquecos, Saint-Antonin et Monclar de Quercy*) ont bénéficié de l'aide pour la création ou la rénovation de 31 gîtes communaux, soit au total **185 747 €** de crédits.

Je vous propose, pour l'exercice 2006 :

- ♦ d'adopter une autorisation de programme de **20 000 €**,
- ♦ de prévoir les crédits de paiement suivants :
 - crédits de paiement **2006 : 10 000 €**
 - crédits de paiement 2007 : 10 000 €

2 - Aménagement de gîtes ruraux, meublés Clévacances, chambres d'hôtes et chambres Clévacances (Article **204217** - Sous-fonction **94**)

De 1985 à 2005, la politique départementale a permis l'aménagement ou la modernisation de 139 meublés de tourisme. L'aide globale accordée aux particuliers s'est élevée à **850 037 €**

S'agissant des chambres d'hôtes et Clévacances, pour la même période, notre concours financier a permis de réaliser 133 structures, la dépense correspondante inscrite au budget départemental s'élevant à **315 866 €**

Ce sont donc **1 165 903 €** que nous avons consacrés à ces types d'hébergements touristiques implantés sur l'ensemble du département.

Je vous propose, pour l'exercice 2006 :

- ◆ d'adopter une autorisation de programme de **20 000 €**
- ◆ de prévoir les crédits de paiement suivants :
 - crédits de paiement **2006 : 10 000 €**
 - crédits de paiement 2007 : 10 000 €

3 - Modernisation de la petite hôtellerie rurale (Article **204225** - Sous-fonction **94**)

Depuis 1983, le Département a mis en place une politique visant à aider la modernisation et l'extension des établissements hôteliers. A travers une bonification d'intérêts, ce sont 98 établissements qui ont bénéficié de cette aide pour un engagement total de **847 180 €**

Lors de l'élaboration des Contrats de Pays, le tourisme apparaît souvent comme un axe de développement du territoire : la sauvegarde de la petite hôtellerie rurale y représente un enjeu et une priorité.

Nous avons donc décidé, lors du budget primitif 1997, d'aider les établissements hôteliers indépendants et non homologués jusqu'à 1 étoile, porteurs d'un projet global de modernisation et s'inscrivant dans une politique de développement touristique du terroir.

Au total, ce sont **268 165 €** qui ont été accordés pour la modernisation de la petite hôtellerie rurale depuis la mise en place de cette politique

Je vous propose pour l'exercice 2006 :

- ◆ d'adopter une autorisation de programme de **20 000 €**
- ◆ de prévoir les crédits de paiement suivants :
 - crédits de paiement **2006 : 15 000 €**
 - crédits de paiement 2007 : 5 000 €

4 - Aménagement de campings communaux classés (Article **2041421** - Sous-fonction **94**)

De 1985 à 2005, quinze campings (*Caylus, Larrazet, Lavit-de-Lomagne, Moissac, Molières, Montaignu-de-Quercy, Parisot, Saint-Sardos, Valence d'Agen, Verdun-sur-Garonne, Saint-Antonin Noble Val, Durfort Lacapelette, Molières, Laguépie et Montech*) ont été aménagés, modernisés ou agrandis, celui de la commune de Moissac s'inscrivant dans le cadre du Contrat de Site Majeur. Au total, ce sont **429 230 €** de crédits départementaux qui ont été consacrés à ces opérations.

Je vous propose pour l'exercice 2006 :

- ◆ d'adopter une autorisation de programme de **44 400 €**
- ◆ de prévoir les crédits de paiement suivants :
 - crédits de paiement **2006 : 20 000 €**
 - crédits de paiement 2007 : 24 400 €

B - LES ACTIVITES DE LOISIRS

1 - Équipements de loisirs liés à l'eau (Article 2041420 - Sous-fonction 94)

Dans le cadre de la politique du Fonds Départemental d'Intervention Touristique, l'Assemblée Départementale a mis en place des aides financières destinées à favoriser le développement des équipements de loisirs liés à l'eau dans notre département.

De 1985 à 2005, nous avons été amenés à examiner 30 demandes au titre de cette politique qui consiste à subventionner :

* les équipements directement liés à l'aménagement des plages (*Communes de Valence d'Agen, Saint-Sardos, Molières, Montaigu-de-Quercy, Espalais, Parisot, Caylus, Lauzerte, Beaumont-de-Lomagne, Lafrançaise, Monclar-de-Quercy, Bioule, Verdun-sur-Garonne, Malause, Castelsarrasin, Touffailles, le Syndicat Intercommunal Causade/Monteils, la Communauté de communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron et la Communauté de Communes Pays de Garonne et Gascogne*),

* les haltes nautiques (*Communes de Moissac, Montech, Malause, Valence d'Agen et Lacourt Saint-Pierre*),

* les ports de plaisance (*Commune de Castelsarrasin*).

* les piscines (*mise aux normes : Commune de Saint-Sardos*)

L'ensemble de ces dossiers ayant répondu aux critères attributifs de subvention, ce sont **433 021 €** de crédits qui ont été accordés aux communes.

Pour l'exercice 2006, je vous propose :

- ◆ d'adopter une autorisation de programme de **20 000 €**
- ◆ de prévoir les crédits de paiement suivants :
 - crédits de paiement **2006 : 5 000 €**
 - crédits de paiement 2007 : 15 000 €

2 - Les chemins de randonnée (Article 657343 - Sous-fonction 738)

Le Conseil Général a approuvé le Plan Départemental d'Itinéraire de Randonnée en 1991 dans lequel quelques 1 000 kilomètres de chemins ont été répertoriés afin de les conserver et de les mettre en exploitation.

En 2005, 9 dossiers ont bénéficié de l'aide départementale pour l'entretien et le balisage des sentiers de petites et de grandes randonnées.

Au titre de 2006, je vous propose d'inscrire une enveloppe de **15 000 €** concernant l'entretien et le balisage des différents sentiers inscrits au plan départemental d'itinéraires de randonnée.

C – LA SIGNALISATION TOURISTIQUE

La signalisation touristique (Article 2152 - Sous-fonction 94)

En 1997, nous nous sommes prononcés pour la réalisation d'un Plan de Signalisation Touristique sur les routes départementales comprenant :

- une signalisation routière directionnelle,
- les Relais d'Informations Services (R.I.S.),
- une signalisation de jalonnement à partir des axes routiers structurants, pour 39 sites départementaux,
- une signalisation d'information avec la mise en place de stèles sur 30 sites d'intérêt départemental.

En 2001, nous avons débuté la pose d'une signalétique sur des « Circuits de Saveurs ». Aujourd'hui les cinq itinéraires qui couvrent le département sont équipés :

- Les Causses du Quercy
- Les Côteaux et Vallée de l'Aveyron
- La Lomagne
- Quercy Pays de Serres
- Val de Garonne

En ce qui concerne la mémoire des lieux, je vous précise que nous avons réalisé, selon le même principe que la signalisation, deux stèles à l'occasion de la Commémoration du 60^{ème} Anniversaire de la Libération de la France à Cabertat et Ornano afin de témoigner de ces événements douloureux de notre histoire départementale.

En 2006, je vous propose de réaliser, avec le Conseil Général de la Haute-Garonne, la signalisation touristique relative à l'AOC de Fronton qui permettra ainsi d'organiser autour des communes de Labastide Saint-Pierre, Campsas et Grisolles la visite des chais et châteaux. Il s'agira de faire découvrir cette région hautement viticole.

Pour l'exercice 2006, je vous propose d'inscrire un crédit **17 500 €** sur l'article 2152 sous-fonction 94.

LES AIDES AU FONCTIONNEMENT

CONSEIL ET APPUI TECHNIQUE AUX ACTIVITES DU TOURISME

Dans la première partie de mon rapport, je vous ai rappelé la mission commerciale confiée à « Loisirs-Accueil » avec l'appui du Comité Départemental du Tourisme.

Je vous précise, en outre, que cet organisme effectue la promotion du tourisme de notre département en participant à des manifestations nationales et internationales. La présentation de ces différentes opérations s'inscrit dans le cadre de notre Fonds de Promotion faisant l'objet d'un rapport particulier.

Je vous propose, pour 2006, de reconduire notre aide au Comité Départemental du Tourisme qui figure dans le livre des subventions aux associations, ainsi qu'au Relais des Gîtes et à l'Association Clévacances, partenaires associés au développement du tourisme départemental.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer sur le présent rapport.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission aménagement du territoire et tourisme,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte de la communication relative au bilan 2005 de la politique de développement touristique ;
- Approuve les actions suivantes pour l'année 2006 :

INVESTISSEMENT

a) les hébergements

Création et modernisation des gîtes

- Adopte une autorisation de programme de 20 000 €;

Aménagement de gîtes ruraux, meublés Clévacances, chambres d'hôtes et chambres Clévacances

- Adopte une autorisation de programme de 20 000 €;

Modernisation de la petite hôtellerie rurale

- Adopte une autorisation de programme de 20 000 €;

Aménagement de campings communaux classés

- Adopte une autorisation de programme de 44 400 €;

LES ACTIVITES DE LOISIRS

Equipements de loisirs liés à l'eau

- Adopte une autorisation de programme de 20 000 €;

Chemins de randonnées

- Vote une enveloppe budgétaire de 15 000 € pour l'entretien et le balisage des différents sentiers inscrits au plan départemental d'itinéraires de randonnée ;

LA SIGNALISATION TOURISTIQUE

- Approuve la réalisation avec le Conseil Général de la Haute-Garonne, de la signalisation touristique relative à l'AOC de Fronton permettant d'organiser autour des communes de Labastide-Saint-Pierre, Campsas et Grisolles la visite des chais et châteaux ;

- Ratifie l'inscription d'un crédit de 17 500 € sur l'article 23152, sous-fonction 94 (cf délibération II-2 voirie 2006) ;

FONCTIONNEMENT

- Reconduit la subvention du Conseil Général au Comité départemental du tourisme, au Relais des gîtes et à l'association Clévacances, partenaires associés au développement du tourisme en Tarn-et-Garonne ;
- Ratifie l'inscription des crédits suivants :

Fonds départemental d'intervention touristique

- Création et modernisation des gîtes communaux :
article 2041452 - sous-fonction 94 45 000 €
(10 000 € au titre du programme 2006 et
35 000 € au titre des délibérations de programmes antérieures)
- Equipements de loisirs liés à l'eau :
article 2041420 - Sous-fonction 94 15 442 €
(5 000 € au titre du programme 2006 et
10 442 € au titre de la délibération de programme 2005)
- Aménagement de gîtes ruraux, meublés Clévacances,
chambres d'hôtes et chambres Clévacances :
article 204217 - Sous-fonction 94 45 020 €
(10 000 € au titre du programme 2006 et
35 020 € au titre des délibérations de programmes antérieures)
- Modernisation de l'hôtellerie rurale :
article 204225 - Sous-fonction 94 15 000 €
- Campings communaux classés :
article 2041421 - Sous-fonction 94 20 000 €
- Entretien des chemins de randonnée :
article 657343 - Sous-fonction 738 25 888 €
(10 000 € au titre du programme 2006 et
15 888 € au titre des délibérations de programmes antérieures)

Adopté à l'unanimité.

Le Président,